



[1]

Lire aussi :

[Budget 2020](#) [2]

[Budget 2019](#) [3]

[Budget 2017](#) [4]

Le 11 avril dernier, le Conseil municipal a procédé au vote du budget annuel de la commune, pour un montant de 20 millions d'euros. S'inscrivant dans un contexte de baisse continue des dotations de l'Etat aux collectivités, ce budget acte une diminution des dépenses réelles de fonctionnement, un maintien des investissements et une maîtrise de la dette communale.



10 518
HABITANTS

RECETTES

Répartition en millions d'euros (M d'€)



IMPÔTS LOCAUX
4,7 M€



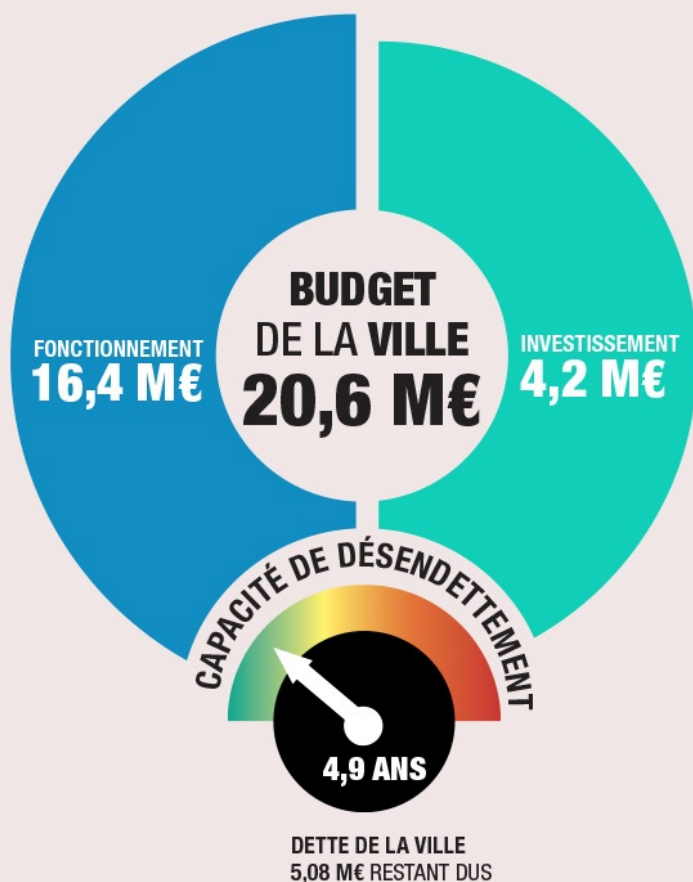
DOTATIONS DE L'ÉTAT
7,3 M€*



AUTRES RESSOURCES
8,6 M€

DÉPENSES

Répartition en millions d'euros (M d'€)



Les grandes lignes du budget 2018

• Une optimisation continue du service public

La recherche permanente d'économies permet à notre commune de diminuer les dépenses réelles de fonctionnement (en baisse de 2 %), tout en maintenant une haute qualité de service au public. Un effort renforcé par la recherche continue de financements extérieurs, notamment par le biais d'appels à projets.

• 0% de hausse des taux d'imposition

Attachée à une gestion rigoureuse et responsable, la Ville s'est engagée à ne pas augmenter la fiscalité locale, en dépit des contraintes financières imposées par l'Etat. Un « sérieux budgétaire » qui l'amène aussi à réduire les coûts de personnel, alors même que l'offre de services a augmenté !

• Une attention confirmée envers les populations les plus fragiles

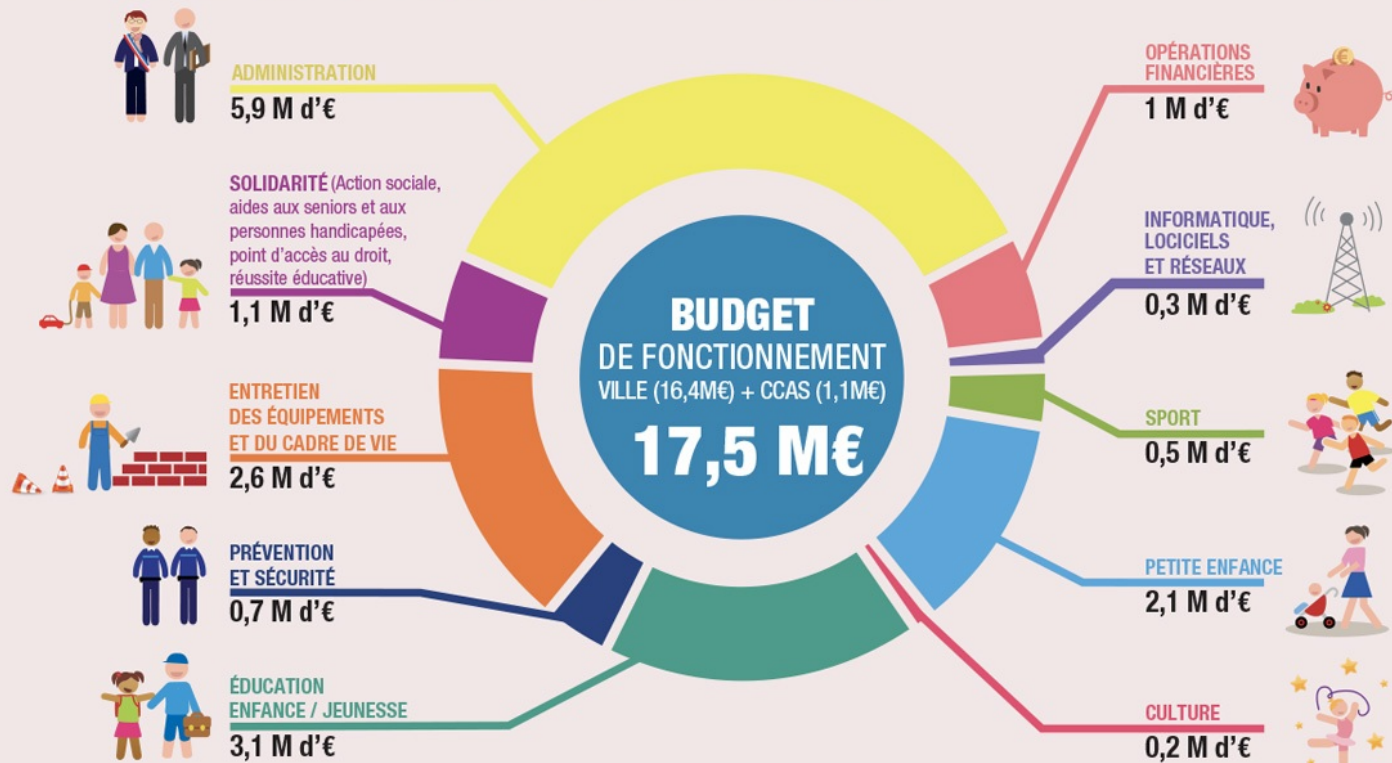
La Ville affirme sa solidarité envers les habitants plus fragiles, avec plus d'un million d'euros consacrés à l'action sociale envers les seniors, les personnes en situation de handicap, les familles en difficulté, les jeunes en décrochage scolaire...

• Et la dette ?

La dette de la commune est totalement maîtrisée et sécurisée. Libérée de tout emprunt toxique, elle s'élève à 5,08 M€ (492 € par habitant), un chiffre qui se situe en dessous de la moyenne des collectivités de 10 000 habitants. Par ailleurs, l'endettement permet à notre Ville de mener une politique d'investissement ambitieuse, notamment en matière de renouvellement des infrastructures.

Ce budget a été adopté à la majorité lors du Conseil municipal du 11 avril 2018.

Zoom sur la répartition du budget



Les chiffres clefs

Un budget **maintenu**
20,6 M€
(contre 20,7M€ en 2017)

Retrouvez le détail des ratios budgétaires obligatoires sur chanteloup-les-vignes.fr dans la rubrique Budget / Données chiffrées ou à l'accueil de la mairie.

Un niveau d'investissement **constant**
4,2 M€
(contre 4,3M€ en 2017)
0% de hausse des impôts locaux

Des subventions aux associations **préservées**
604 759 €

Infographies parues dans l'Infoloup n°22 (Mai-Juin 2018)

Source URL: <https://www.chanteloup-les-vignes.fr/article/budget-2018-soutenir-le-developpement-de-la-commune-en-depit-des-contraintes-0>

- Liens
- [1] https://www.chanteloup-les-vignes.fr/sites/chantelouplsvignes/files/styles/large/public/image/article/33887741275_22bc30a37a_b_0.jpg?itok=hQXJhdGO
 - [2] <https://www.chanteloup-les-vignes.fr/article/budget-2020-ambitieux-et-realiste-face-a-la-crise>
 - [3] <https://www.chanteloup-les-vignes.fr/article/budget-2019-une-gestion-saine-au-service-de-linvestissement>
 - [4] <https://www.chanteloup-les-vignes.fr/article/budget-2017-207-millions-au-service-des-chantelouvais>